

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTRE DU COMMERCE ET DES PME

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR L'IDENTIFICATION DE PME ET DE TALENTS DE CHEZ NOUS INNOVANTS, DANS LA VALORISATION DE PRODUITS OU SERVICES LOCAUX

Dans le cadre de l'organisation du « *Mois du Consommer Local* », édition 2021, placé sous le Haut-patronage de **Son Excellence Monsieur Macky SALL**, Président de la République du Sénégal, le **Ministère du Commerce et des PME** en relation avec l'ensemble du dispositif d'appui « Sénégal PME » compte identifier les PME innovantes et à fort potentiel qui participent à l'effort de substitution des importations de produits ou services et au renforcement des souverainetés alimentaires, sanitaires, technologiques et autres du Sénégal. Dans ce cadre, une cinquantaine de PME sera choisie par le Comité de sélection mis en place, à cet effet, pour exposer leurs réalisations innovantes en produits, technologies ou services, durant le « *Mois du Consommer local* », dont le lancement officiel sera annoncé ultérieurement. En outre, cette identification, dans le contexte de mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires Ajusté Accéléré (PAP2A) pour la relance de l'économie, devra permettre de valoriser ces potentialités innovantes identifiées et de mieux appréhender les besoins de ces « futurs champions », afin de leur apporter des accompagnements techniques et/ou financiers adaptés et nécessaires. En contrepartie, les PME sélectionnées pour participer aux expositions du « *Mois du Consommer local* » bénéficieront d'office de l'accompagnement du dispositif d'accompagnement mis en place.

Secteurs cibles :

- Tous les secteurs d'activités économiques sont concernés ;
- La priorité est accordée aux PME nationales évoluant dans les secteurs stratégiques prioritaires du PAP-2A, notamment les secteurs alimentaire, sanitaire, agroalimentaire, technologique, etc.

Pour participer, les candidats doivent satisfaire les conditions suivantes :

- Avoir un effectif compris entre un (01) et deux cent cinquante (250) employés ;
- Avoir un produit ou service effectivement commercialisé ;
- Disposer au moins d'un état financier (Système normal ou système de comptabilité simplifiée (SMT))
- Avoir un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 2 milliards de FCFA ;
- Un Extrait du Registre de Commerce et/ou registre des métiers ;
- Une Copie du NINEA ;
- Être une PME nationale (dont 51% ou plus du capital sont détenus par des sénégalais).

Les PME intéressées sont invitées à manifester leur intérêt via le lien <https://forms.gle/FXjqwXh8YPQhv8n39> ou à l'adresse mail suivante : aarsunukomkom@adepme.sn, ou encore déposer leurs dossiers directement aux niveaux des sièges respectifs de l'ADEPME, de la Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME), du Bureau de Mise à Niveau (BMN), de l'ASEPEX, de la BNSTP-S, du Trade Point-Sénégal, des Services régionaux du Commerce (SRC) et des Chambres consulaires, **au plus tard le jeudi 25 novembre 2021, à 17h00mn.**

A titre d'information, il sera parallèlement lancé, durant le « *Mois du Consommer local* », un concours dénommé « *Les Talents de Chez-Nous* », réservé spécifiquement aux jeunes sénégalais, ayant moins de 35 ans inclus, pour bénéficier d'une bourse d'amorçage, afin de réaliser leurs projets (tous les secteurs d'activités sont concernés). Pour participer à ce concours, il suffit juste de déposer son projet, à l'une des adresses indiquées ci-dessus avant **le jeudi 25 novembre 2021, à 17h00mn**, en précisant « *Concours Talents de Chez Nous* ». Un talent réalisant des produits ou services innovants, s'il est sélectionné par le Comité précité, peut aussi participer aux expositions prévues durant le « *Mois du Consommer local* ».

Assome Aminata DIATTA

